

## Règlement intérieur

**Date d'effet:** 1 septembre 2015

Jouer'chenevex est une association bénévole qui a pour but d'encourager la sociabilité des enfants préscolaires et de créer un lieu de rencontre pour ceux qui les gardent.

### Lieux et horaires

Nous nous retrouvons dans la salle Aleph de la Chenaille à Echenevex tous les vendredis matins pendant les trimestres scolaires de 9h30 à 11h00.

### Modalités d'inscription

Jouer'chenevex est ouvert aux enfants de 0 à 3 ans<sup>1</sup> des familles d'Echenevex et ses environs. L'inscription se fait lors d'une de nos séances à la Chenaille.

### Cotisation

La cotisation doit être réglée pour l'année complète. Tout trimestre entier non effectué pour cause de départ de l'association sera remboursé. Les tarifs pour 2015-2016 sont de:

- 60€ pour l'année complète payée à l'avance par enfant
- 30€ pour l'année complète payée à l'avance par enfant supplémentaire (>6mois) de la même famille

### Modalités de paiement : 3 possibilités

Espèces

Chèque à l'ordre de Jouer'chenevex

Virement bancaire :

IBAN : FR76 107 8073 6300 0204 2220 158

Crédit Mutuel

19 rue de Genève

01630 Saint Genis Pouilly

Banque	Guichet	No compte	Cl é	Devise
10278	07363	00020422201	58	EUR

---

<sup>1</sup> Les enfants qui n'ont pas encore 3 ans au début de « l'année de l'association » en cours. Les enfants déjà scolarisés ne sont pas admis.

## **Responsabilité**

Chaque enfant doit être accompagné par un adulte pendant toute la durée de la séance, le but de l'association étant de créer un lieu de rencontre pour les petits et leurs familles et non un lieu de garde. L'enfant reste donc à tout moment sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne. Jouer'chenevex décline toute responsabilité lors d'une blessure ou accident éventuel.

## **Code de conduite**

Nous rappelons à nos membres que l'association est gérée et animée entièrement par des bénévoles. La salle nous est prêtée gracieusement par la mairie d'Echenevex qui nous demande de la laisser telle que nous l'avons trouvée.

- Tous les membres aident à débarrasser après le goûter et à ranger le matériel
- Veuillez enlever vos chaussures et celles de vos enfants avant d'entrer dans la salle. Il est conseillé de porter les chaussons ou chaussettes anti-glisse.
- Nous vous demandons de veiller à la conduite de votre enfant, d'une part, envers les autres enfants, et d'autre part envers le matériel de Jouer'chenevex et la salle. Tout recours à la punition corporelle ou à la vulgarité est interdit.
- Les enfants doivent être propres et sans parasites.
- Si votre enfant est malade (sauf dans le cas de petits rhumes) merci de le garder à la maison, pour son bien-être et pour éviter de contaminer les autres.
- Les adultes doivent veiller à ce que les tasses de boissons chaudes ne soient pas à portée des enfants à cause des risques de brûlure ou d'accident.

Nous vous rappelons qu'en cas d'allergie, il est votre responsabilité de vérifier que votre enfant n'ingère pas d'aliment qui pourrait déclencher une réaction allergique.

## **Participation à l'association**

Nous demandons aux parents de faire vivre l'association en donnant de leur temps :

- Participer à la mise en place de la salle entre 8h45 et 9h30 et aider au rangement.
- Pendant les séances, préparer le goûter, mener les chants...
- Faire partie du bureau,